SNUDI FORCE OUVRIERE 13 www.snudifo13.org
13 Rue de l'Académie 13001 Marseille Mail : contact@snudifo13.org
Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13 Fax : 09 57 49 82 49

InFO Mail N°01 – 27 août 2015 – Préparation de la rentrée

Le bureau du SNUDI FO 13 souhaite une bonne fin de congés à tous les collègues…

…et du courage pour la rentrée à venir !

***SOMMAIRE** : 2ème journée de pré-rentrée, calendrier scolaire, journée de solidarité, répartition et attribution des classes… autant de questions qui se posent à la rentrée et qui méritent une mise au point !*

Afin de vous apporter un éclairage le plus précis possible sur ces thèmes et de répondre aux principales questions que vous vous posez, prenez connaissance du dossier spécial.
Discutez-en dans vos salles des maîtres et n'hésitez pas à nous contacter !

1/ La « fameuse » 2ème journée de prérentrée = une journée qui n'existe pas !

Comme chaque année à la même période, les équipes pédagogiques se posent la même question sur la validité ou l'obligation d'une 2ème journée de prérentrée.
Veuillez prendre connaissance des explications du SNUDI FO **dans le dossier en PJ**, textes réglementaires à l'appui !

➡ Pour résumer :

► Il y a bien 1 seul jour de pré-rentrée = le lundi 31 août
► 6h00 de réunion peuvent être programmées dans l'année scolaire, selon une organisation décidée en conseil des maîtres ou imposé par la hiérarchie (IEN) ;
► Nous vous conseillons d'attendre les instructions hiérarchiques pour programmer cette réunion ;
► Dans tous les cas, ces heures doivent être déduites de vos 108h00 pour être comptabilisées dans votre service.

En cas de problèmes ou de pressions, d'où qu'elles émanent, contactez immédiatement le SNUDI FO 13 !

2/ La journée de solidarité

A retenir :

- La journée de solidarité est due par tous les salariés.
- Il n'est plus obligatoire de la rattraper le lundi de Pentecôte
- Pour les personnels à temps partiel, cette durée est calculée au prorata du temps de travail partiel habituel.
- **La possibilité pour les enseignants de participer à une ou deux réunions d'information syndicale pour récupérer une partie ou la totalité de la journée de solidarité est maintenue.**

Pour le SNUDI-FO, les enseignants font déjà plus que leur part de la journée de solidarité ! HALTE au travail gratuit !
En cas de problème avec votre IEN contactez le SNUDI-FO 13 !

3/ Le nouveau calendrier scolaire

Ce nouveau calendrier répond aux demandes des professionnels du tourisme en décalant les vacances de printemps sur les périodes d'enneigement. Ce qui génère ainsi un 3ème trimestre très long pour notre zone qui partira en 1er en congé (Zone B en 2015-2016).
On est bien loin de l'intérêt des enfants !!!
Nous aurons donc cette année 5 semaines entre les vacances de Noël et celles d'hiver mais 12 semaines entre les vacances de printemps et celles d'été !!!

La Fédération FO de l'Enseignement n'accepte pas que le calendrier scolaire soit soumis aux exigences locales, patronales ou de tout autre groupe de pression dans le cadre de la territorialisation de l'Ecole.

La FNEC FP-FO, qui a voté contre le calendrier scolaire, s'adresse à la ministre :
- **Maintien d'un calendrier national unique pour les écoles, les collèges et les lycées intégrant le rythme 7 semaines travaillées / 2 semaines de congé.**
- **Report de la rentrée 2015 des enseignants au 1er septembre, pas de rentrée en août.**
- **Attribution du pont de l'Ascension sans récupération.**
- **Respect du Code l'éducation qui fixe la durée de l'année scolaire à 36 semaines.**

4/ Principes d'attribution des classes en conseil des maîtres

- **Qui est responsable de la répartition des classes ?**
- **Selon quelles règles ? Qui a la priorité ?**
- **Les compétences des directeurs et des IEN ?**
- **Que faire en cas de désaccords au sein du conseil des maîtres ?**
- **Quelles classes sont « interdites » pour les PES ?**

Autant de questions dont nous apportons des réponses dans ***notre dossier spécial en pièce jointe ou téléchargeable*** ***>ICI<*** *!*

C'est la rentrée…
… je me syndique au SNUDI FO !

Dans le contexte mouvementé de cette rentrée 2015, ***plus que jamais***, nous avons besoin d'un syndicat toujours présent aux côtés des personnels, aussi bien pour poursuivre la mobilisation contre les « réformes » néfastes à l'œuvre, que pour accompagner, défendre et aider, au quotidien, les collègues victimes des conséquences concrètes de ces réformes et de l'austérité !

Parce que le SNUDI-FO **défend** nos droits, nos garanties et notre statut,
Parce que le SNUDI-FO est **intransigeant** dans la défense des intérêts collectifs et des dossiers individuels,
Parce que le SNUDI FO **revendique** la défense de nos retraites, de notre statut contre la territorialisation de l'école de la République…
Parce que le SNUDI FO est et restera un **syndicat libre et indépendant** des gouvernements quels qu'ils soient…

….nous vous invitons à vous syndiquer :

- en **renouvelant votre adhésion** **pour 2015 si ce n'est déjà fait**

- **en adhérant pour la première fois** **au SNUDI-FO** (une cotisation « allégée » est proposée aux nouveaux adhérents prenant la carte 2015 pour le dernier trimestre de l'année !)

Cette année, je fais le bon choix, j'adhère au SNUDI FO !